



Réparer, Réutiliser, Réemployer

Réparer : remettre en fonction un produit pour prolonger l'utilisation par son propriétaire.

Réutiliser : remettre en état ou démonter un objet pour utiliser les pièces en état de fonctionnement.

Réemployer : prolonger l'usage des produits ne répondant plus aux besoins de son propriétaire, par le don ou la vente d'occasion.

Nos modes de consommation conduisent à renouveler (et donc à jeter) de plus en plus rapidement des objets qui ne sont pas forcément arrivés en fin de vie. Voici quelques astuces pour prolonger la durée de vie des objets :

Réparer ou faire réparer

Souvent, lorsque vos objets sont en panne, vous pouvez les réparer vous-même ou les faire réparer par des professionnels. Des acteurs de la réparation (réparateur électroménager, cordonnier...) existent sûrement près de chez vous.

Vous pouvez consulter le site longuevieauxobjets.gouv.fr pour trouver un réparateur près de chez vous ou pour essayer de réparer vous-même.

Réparer un objet évite une production de déchet inutile et un nouvel achat permettant ainsi de diminuer la consommation de matière première.

Astuce : Dès le 1er janvier 2021, un indice de réparabilité va être apposé sur de nombreux produits. Il vous aide à savoir si le produit acheté sera facile à réparer ou pas. [Plus d'informations sur le site de l'Ademe.](#)

Vendre, échanger ou donner

Vous possédez des objets dont vous n'avez plus l'utilité mais qui sont en bon état et peuvent encore être utiles, alors pourquoi les jeter ?

Chaque année, les communes, les associations, les fédérations de parents d'élèves organisent des brocantes qui sont des moyens efficaces de vendre ces objets dont vous n'avez plus l'utilité. Renseignez-vous auprès de ces acteurs ! Il existe aussi des sites internet spécialisés dans la revente de produits d'occasion.

Vous pouvez aussi donner ces objets et aider des personnes de votre entourage qui peuvent en avoir besoin : famille, amis, collègues, voisins...

Pensez également à la possibilité de faire dons de ces objets à des associations caritatives ou des structures

spécialisées dans le réemploi comme les ressourceries.

Dans le cadre de la promotion du réemploi, du don, de la réparation, la RIVED organise lors des manifestations communales des actions telles que les **Récup'party**. Lors de ces évènements, il est possible de donner des affaires, en choisir de nouvelles, faire réparer vos objets (petit électro-ménager, vélos...) mais également de coudre ou de customiser d'anciens vêtements.

ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

> Ressourcerie

SUR INTERNET

> Site de la Mine, ressourcerie - atelier chantier d'insertion



RIVED
1 PLACE LE
CORBUSIER
94 310 ORLY

☎ 01 58 42 73 60

@ CONTACTEZ-NOUS